



PAR COURRIEL

Montréal, le 6 février 2023

Aux membres de la Commission
Commission des transports et de l'environnement

Objet : Avis de la Fédération des cégeps sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028

Madame, Monsieur,

La Fédération des cégeps a pris connaissance du projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. D'entrée de jeu, elle tient à saluer la volonté du gouvernement de multiplier, grâce à cette stratégie, les actions et les engagements en matière de développement durable. Elle accueille positivement cette stratégie. Elle est cependant d'avis que pour avoir l'impact escompté et pour favoriser l'implication de l'ensemble des ministères, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur, elle doit absolument être accompagnée d'un plan d'action offrant des indicateurs de suivi robustes et d'un financement pertinent favorisant son déploiement dans l'ensemble des ministères et des organismes qui doivent y contribuer.

La force du réseau des cégeps

La Fédération des cégeps estime que le réseau collégial public est un allié de taille dans le déploiement de la stratégie gouvernementale puisqu'il regroupe les 48 cégeps, comptant pour 64 établissements répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Ces établissements d'enseignement supérieur accueillent près de 200 000 étudiantes et étudiants à la formation ordinaire et à la formation continue.

Les collèges publics participent depuis de nombreuses années aux efforts d'éducation et d'action en environnement. En effet, plus de la moitié des cégeps, soit 26, souscrivent à la certification environnementale Cégep Vert du Québec de l'organisme [ENvironnement JEUnesse](#). Depuis 2004, cette certification vise l'accompagnement des cégeps dans leur démarche de développement durable. À travers son volet certification, divisé en quatre niveaux, le programme intègre l'éducation relative à l'environnement et facilite la mise en place d'une gestion durable au rythme de l'établissement et dans une démarche à long terme. L'émission du certificat Cégep Vert du Québec est une reconnaissance de tous les efforts effectués en cours d'année. Parmi les cégeps participant au programme, 12 ont atteint la plus haute distinction, soit le niveau excellence.

Aussi, 18 établissements collégiaux se sont rassemblés pour former le réseau [Biodiversité au campus](#) dans le but d'obtenir, de valoriser et de partager les données relatives à la biodiversité présente sur le campus et pour en favoriser sa protection.

De plus, le réseau collégial compte 55 centres collégiaux de transfert des technologies (CCTT) qui maximisent la portée des interventions et la synergie entre les entreprises et les organisations afin de contribuer activement au développement économique et social de toutes les régions du Québec.

L'écologisation du réseau des cégeps

La démarche

Depuis quelques années, le contexte social, particulièrement grâce aux pressions de la population étudiante, semble encore plus propice à la mise en place d'une démarche d'intégration institutionnelle du développement durable au sein des cégeps. C'est ainsi que le processus d'écologisation du réseau collégial a pris naissance. Le projet, lancé en 2019, en collaboration avec le Centre de recherche en innovation sociale spécialisé en développement durable (CIRADD) affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles, a mis de l'avant une démarche d'évaluation basée sur le modèle d'écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels proposé par UNESCO-UNEVOC, afin de broser le portrait de l'intégration du développement durable au sein des cégeps. L'écologisation est une approche visant à appliquer concrètement les objectifs de développement durable (ODD) aux activités des établissements d'enseignement et de formation.

Ce portrait de l'écologisation des cégeps a permis aux membres du réseau de cerner le niveau de maturité des établissements et de faire ressortir les éléments prioritaires sur lesquels travailler pour favoriser la transition socioécologique et pour être un précurseur en la matière.

Cette démarche a culminé par l'élaboration et l'adoption du [Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024](#) devant soutenir et accompagner les cégeps dans l'intégration des objectifs de développement durable dans le fonctionnement des campus, dans les curriculums et la formation, dans la recherche, dans la communauté et dans la culture institutionnelle. Par ce plan d'action, la Fédération des cégeps vise à faire du réseau des cégeps un modèle et un acteur incontournable dans toutes les régions du Québec dans la transformation des communautés afin qu'elles deviennent plus durables.

La Fédération des cégeps croit que cette démarche peut être un levier intéressant pour le MELCCFP et pour le MES dans la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale en développement durable.

La contribution du réseau collégial public à la stratégie

Par ailleurs, le réseau collégial peut jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable étant donné sa mission principale d'enseignement et de formation de la main-d'œuvre spécialisée au Québec. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, la formation collégiale peut être un levier efficace pour attirer de nouveaux talents dans des marchés spécifiques.

Entre autres, la formation continue et aux entreprises contribue à l'évaluation des besoins du marché en matière de transition socioécologique, notamment en siégeant sur différents comités de la CPMT et en collaborant directement avec l'industrie pour mettre en place des formations sur mesure.

De leur côté, les services des affaires étudiantes favorisent la santé mentale des étudiantes et des étudiants, notamment par la mise en œuvre de programmes de prévention et le développement d'activités de plein air favorisant la reconnexion à la nature. Ces mêmes services soutiennent des approches en équité, en diversité et en inclusion qui favorisent la création d'espaces sécuritaires et propices à l'éducation citoyenne solidaire. Ils contribuent aussi à l'initiation à l'entrepreneuriat qui favorise l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire, qui faciliteront le développement du plein potentiel des étudiantes et des étudiants dans les nouvelles avenues qu'offrira l'économie verte.

D'autre part, l'enseignement collégial permet la transmission de notions en développement durable et en changements climatiques dans les cursus et la formation. Afin de former non seulement des citoyennes et des citoyens responsables, mais aussi dans le but que les personnes diplômées soient en adéquation avec les fonctions de travail qui sont appelées à être modifiées et durabilisées dans le cadre de la transition socioécologique. Enfin, les différentes formations techniques en biologie, écologie, environnement et ressources naturelles offertes dans les cégeps favorisent la conservation et la protection de la biodiversité.

Conclusion

Dans l'ensemble, la Fédération appuie le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Cette stratégie prend compte de l'importance des institutions d'enseignement supérieur comme levier dans les transformations sociales au Québec. Nous réitérons notre appui envers la stratégie et rappelons que cette dernière met en lumière les grands défis environnementaux et sociaux auxquels nous aurons à faire face et à nous adapter. Pour ce faire, il est essentiel que l'ensemble des ministères, notamment le MES, mettent en place des ressources financières suffisantes qui permettent aux institutions, telles que les cégeps, de prendre part à cette stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le président-directeur général,



Bernard Tremblay